



Budget Primitif 2024

Note de présentation brève et synthétique

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

Cette note présente donc les principales informations sur la construction du budget prévisionnel 2024, tel qu'il a été voté par le conseil municipal le 29 mars 2024.

La construction du budget : généralités

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il comprend deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Le Budget primitif 2024 pour Odos

Le budget primitif 2024 est marqué par le démarrage des travaux du projet de réhabilitation de la mairie et des espaces publics qui permettra de réhabiliter l'ancienne conciergerie du château, d'aménager une salle de réception et du conseil accessible, d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail des agents communaux, de traiter les désordres sur le mur de l'esplanade derrière le monument aux morts et créer des espaces publics davantage végétalisés et ouverts en centre-bourg.

Le budget sera également axé sur la sécurité avec la finalisation de la vidéoprotection et le démarrage de travaux pour lutter contre les inondations dans les quartiers des Alliats et de la Renaissance.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
COMMUNE D'ODOS	4 089 417,00	3 473 558,00	7 562 975,00
Total	4 089 417,00	3 473 558,00	7 562 975,00

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

La section de fonctionnement en dépenses

L'augmentation des charges à caractère général est contenue à +1.2% malgré l'augmentation importante du budget d'entretien de la voirie (+55000€). Elles se montent à 925 150€ contre 908 400€ en 2023. L'effort sur les consommations énergétiques devra être maintenu.

La masse salariale sera contenue à 50% des dépenses réelles de fonctionnement. Les remplacements seront limités au service périscolaire et aux agents en arrêts de longue durée dans les autres services. Un agent de soutien administratif aux services techniques sera maintenu.

La section de fonctionnement en recettes

L'augmentation des taux d'imposition en 2023, la perception du filet de sécurité de l'Etat ainsi que des reliquats de remboursement d'arrêts maladie, cumulé à une gestion efficace des dépenses de fonctionnement et le décalage des travaux de réhabilitation de la mairie ont permis de dégager un excédent qui sera reporté pour 2024 à hauteur de 800 000€.

Les autres recettes ne progressent pas à l'exception de la fiscalité.

Zoom : La fiscalité

Une augmentation des bases locatives de +3.9% en lien avec l'inflation, permet de prévoir environ 60 000€ de recettes fiscales supplémentaires.

Les taux sont maintenus pour 2024 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 46%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 74%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.50%

L'excédent de fonctionnement prévisionnel

Afin de financer son programme d'investissement pour 2024, la commune devrait dégager une capacité d'autofinancement de 1 090 900€ (679 000€ en 2023)

La section d'investissement

Il y a 345 250€ de dépenses restant à réaliser sur les engagements 2023 (travaux commandés mais non réalisés ou non payés) et 364 200 en recettes (subventions notifiées et non perçues).

En dehors des dépenses courantes d'entretien et de matériel, 2 axes ont été donnés pour l'élaboration de la section d'investissement

- Le démarrage des travaux de réhabilitation de la mairie et des espaces publics pour 2 383 400€ de dépenses
- Des travaux de lutte contre les inondations pour 66 300€ de travaux et 11 300€ d'acquisitions foncières.

Opérations d'investissement 2023 hors projet mairie :

101 - Acquisitions mobilières	79 700€	122 - Travaux de bâtiments	22 550€
108 - Lutte contre les inondations	66 300€	123 - Acquisitions immobilières	29 750€
112 - Travaux de voirie	133 100€	120 - Equipements sportifs	20 350€
116 - Aménagement cimetière	47 500€	122 - Travaux de bâtiments	22 550€
117 - Aménagement espaces publics	48 450€	123 - Acquisitions immobilières	29 750€
120 - Equipements sportifs	20 350€	TOTAL HORS PROJET MAIRIE	520 350€

Il n'est pas prévu de contracter d'emprunt pour ces opérations qui seront financées par l'excédent de fonctionnement, le FCTVA et la taxe d'aménagement.

La réhabilitation de la mairie et des espaces publics

Le projet de réhabilitation de la mairie et des espaces publics, fait l'objet d'une gestion budgétaire pluriannuelle sous forme d'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) qui permet de déroger au principe d'annualité budgétaire.

Cette opération bénéficie de financements de l'Etat (DETR et Fonds Vert), du Département des Hautes Pyrénées et de la Région Occitanie. Les crédits d'emprunt inscrits au budget ne seront mobilisés qu'en fonction des besoins de trésorerie.

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 925,15 k€	Contributions directes : 2 645,10 k€
Charges de personnel : 1 493,50 k€	
Subventions et participations : 382,60 k€	Dotations et participations : 384,70 k€
Autre : 197,32 k€	Excédent antérieur : 821,82 k€
Epargne brute : 1 090,85 k€	Autre : 237,80 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 2 937,13 k€	Emprunts : 1 350,00 k€
	Subventions : 623,88 k€
	Dotations, fonds et réserves : 343,98 k€
	Autre : 64,87 k€
	Epargne brute : 1 090,85 k€
Dettes : 243,30 k€	
Déficit antérieur : 237,43 k€	
Autre : 55,70 k€	

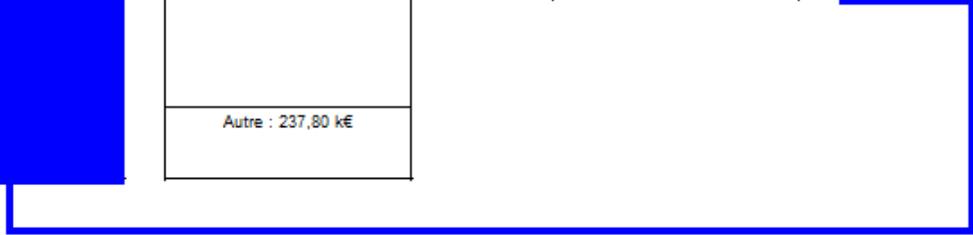
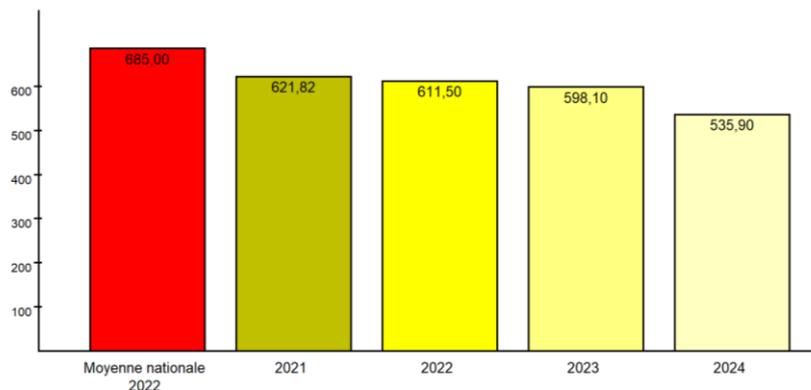


Tableau synthétique de la dette (hors nouvel emprunt)

		Encours de la dette
COMMUNE D'ODOS		1 802 753,84
	Total	1 802 753,84

Evolution de la dette (hors nouvel emprunt)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Subventions et participations versées

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ADIL DES HAUTES-PYRENEES	SUBVENTION ADIL	880,00
BANQUE ALIMENTAIRE DES HP	SUBVENTION	270,00
BOULE ODOSCEENNE (LA)	SUBVENTION	300,00
CCAS	SUBVENTION ANNUELLE	100 000,00
CLUB 3ME AGE	SUBVENTION	300,00
COMITE DES FETES D ODOS	SUBVENTION	12 000,00
COOP SCOL ECOLE MAT BOURG	SUBVENTION	198,00
COOP SCOL ECOLE PRIMAIRE	SUBVENTION	1 350,00
COOP SCOL MAT BOUSCAROU	SUBVENTION	432,00
DROITS DES FEMMES CENTRE INFO	SUBVENTION	220,00
ECOLE DE KARATE ODOSCEENE	SUBVENTION	2 050,00
HORGUES ODOS FOOTBALL CLUB	SUBVENTION	4 400,00
J S ODOSCEENNE OMNISPORT	SUBVENTION	50,00
JSO CAMINADE	SUBVENTION	500,00
JSO CYCLO	SUBVENTION	1 050,00
JSO GRS	SUBVENTION	3 300,00
JSO GYM VOLONTAIRE	SUBVENTION	1 100,00
JSO JUDO	SUBVENTION	2 100,00
JSO MARCHE	SUBVENTION	850,00
JSO MONTAGNE	SUBVENTION	800,00
JSO TENNIS CLUB	SUBVENTION	3 000,00
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION 85	SUBVENTION	300,00
LOU ROUSSIGNOULET	SUBVENTION	200,00
LOUVETERIE DES HP ASSOCIATION	SUBVENTION	150,00
MAISON DES JEUNES ET CULTURE	SUBVENTION	60 000,00
PASSION COUNTRY 85	SUBVENTION	300,00
RESERVE	SUBVENTION	320,00
RESTOS DU COEUR	SUBVENTION	200,00
SOCIETE DE CHASSE	SUBVENTION	300,00
STE MUSICALE TARBES ODOS JAZZ	SUBVENTION	800,00
TOP TENNIS DE TABLE	SUBVENTION	1 300,00
TOP VOLLEY BALL	SUBVENTION	7 000,00
Valentin HAÛY	SUBVENTION ANNUELLE	200,00
VIP 85 BOUSCARROU	SUBVENTION	800,00